

Département du Tarn

Arrondissement : Albi  
Commune de Mézens

Canton : Vignobles et bastides

**Extrait du registre des délibérations de la commune de Mézens**  
**SEANCE du 15 DECEMBRE 2022**

Nombre de membres :

en exercice : 10 L'an deux mille vingt-deux,  
présents : 6 le 15 décembre à 20 heures 00,  
votants : 8 le conseil municipal de la commune de MEZENS, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jacques TISSERAND, Maire.  
Date de convocation : 07/12/2022

Présents : TISSERAND Jacques, CLAVEROL Stéphanie, DUCOS Edilla, QUERUEL Grégory, ROUSSEAU Rémi, VEYRAC Séverine.

Absents et excusés : DUCOS Lucie, DAVANT William.

Représentés : PONS-GRES Stéfan par TISSERAND Jacques, QUERUEL Guillaume par QUERUEL Grégory.

Secrétaire de séance : VEYRAC Séverine.

**OBJET : amortissement d'une étude de faisabilité réalisée en 2009 pour une PVR (participation Voirie et Réseaux) pour sortie de l'actif.**

**DEL2022\_39**

Monsieur le Maire fait part aux membres présents de la demande du SGC de Gallac de bien vouloir régulariser la présence au compte 2031 d'une étude de faisabilité réalisée en 2009 pour une PVR (participation Voirie et Réseaux) pour un montant de 4186.00 € afin de procéder ensuite à la sortie de l'actif, cette étude n'ayant pas été suivie de travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide de procéder à l'amortissement de cette somme sur une durée de 5 ans selon l'échéancier suivant :

2022 :	837.20 €
2023 :	837.20 €
2024 :	837.20 €
2025 :	837.20 €
2026 :	837.20 €
Total :	4186.00 €

Ainsi fait et délibéré à Mézens (Tarn), les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Jacques TISSERAND  
Maire de Mézens, Tarn.



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Et publication ou notification



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 081-218101640-20221215-DEL2022\_40-DE

81164

COMMUNE DE MEZENS - BUDGET COMMUNAL

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 3

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	8
VOTES : Contre	0
Pour	8
Date de convocation :	07/12/2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 15 DECEMBRE à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. JACQUES TISSERAND, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°3/2022 - inscriptions crédits amortissement d'une étude de faisabilité réalisée en 2009 pour une PVR pour la sortie de facilit. DEL2022\_40

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 023 : Virement section investissement	837.20 €			
TOTAL D 023 : Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.	837.20 €			
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		837.20 €		
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		837.20 €		
<b>Total</b>	<b>837.20 €</b>	<b>837.20 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R 021 : Virement de la section de fonct			837.20 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.			837.20 €	
R 2803 : Amort.frais études recherche dév				837.20 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section				837.20 €
<b>Total</b>			<b>837.20 €</b>	<b>837.20 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Signataires :

Certifié exécutoire par M. JACQUES TISSERAND, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/12/2022 et de la publication le 15/12/2022.

A MEZENS, le 15/12/2022.

ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire





Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 081-218101640-20221215-DEL2022\_41-DE

2022

81164  
Code INSEE

COMMUNE DE MEZENS - BUDGET COMMUNAL

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 4

Nombre de membres en exercice	10		
Nombre de membres présents	6		
Nombre de suffrages exprimés	8		
VOTES : Contre	0	Pour	8
Date de convocation :	07/12/2022		

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 15 DECEMBRE à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. JACQUES TISSERAND, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°4/2022- inscriptions de crédits : écritures d'intégration pour des études suivies de travaux : honoraires extension de l'école en 2011 - DEL2022\_41

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 21312 : Bâtiments scolaires		606.37 €		
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		606.37 €		
R 2031 : Frais d'études				606.37 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>				606.37 €
<b>Total</b>		606.37 €		606.37 €
<b>Total Général</b>		606.37 €		606.37 €

Signataires :

Certifié exécutoire par M. JACQUES TISSERAND, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/12/2022 et de la publication le 15/12/2022.

A MEZENS, le 15/12/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire





Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 081-218101640-20221215-DEL2022\_42-DE



81164  
Code INSEE

COMMUNE DE MEZENS - BUDGET COMMUNAL

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 5

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	6
Nombre de suffrages exprimés	8
VOTES : Contre	0
Pour	8
Date de convocation :	07/12/2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 15 DECEMBRE à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. JACQUES TISSERAND, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°5/2022- inscriptions de crédits : écritures d'intégration pour des études suivies de travaux : honoraires DDE aménagement de la place publique en 2006 - DEL2022\_42

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2151 : Réseaux de voirie		7 176.00 €		
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		<b>7 176.00 €</b>		
R 2031 : Frais d'études				7 176.00 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>				<b>7 176.00 €</b>
<b>Total</b>		<b>7 176.00 €</b>		<b>7 176.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>7 176.00 €</b>		<b>7 176.00 €</b>

Signataires :

Certifié exécutoire par M. JACQUES TISSERAND, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/12/2022 et de la publication le 15/12/2022.

A MEZENS, le 15/12/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire





Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 081-218101640-20221215-DEL2022\_43-DE

81164

COMMUNE DE MEZENS - BUDGET COMMUNAL

Code INSEE

Commune

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

### DECISION MODIFICATIVE N° 6

Nombre de membres en exercice	10		
Nombre de membres présents	6		
Nombre de suffrages exprimés	8		
VOTES : Contre	0	Pour	8
Date de convocation :	07/12/2022		

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 15 DECEMBRE à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. JACQUES TISSERAND, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°6/2022 - inscription crédits au 1068 : reversement excédent d'investissement budget annexe assainissement collectif à la CAGG. DEL2022\_43

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 023 : Virement section investissement		16 000.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.		16 000.00 €		
D 6718 : Autres charges exceptionne.	16 000.00 €			
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	16 000.00 €			
Total	16 000.00 €	16 000.00 €		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 1068 : Excédents de fonctionnement		16 000.00 €		
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		16 000.00 €		
R 021 : Virement de la section de fonct				16 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				16 000.00 €
Total		16 000.00 €		16 000.00 €
Total Général		16 000.00 €		16 000.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par M. JACQUES TISSERAND, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/12/2022 et de la publication le 15/12/2022.

A MEZENS, le 15/12/2022.

ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire



